

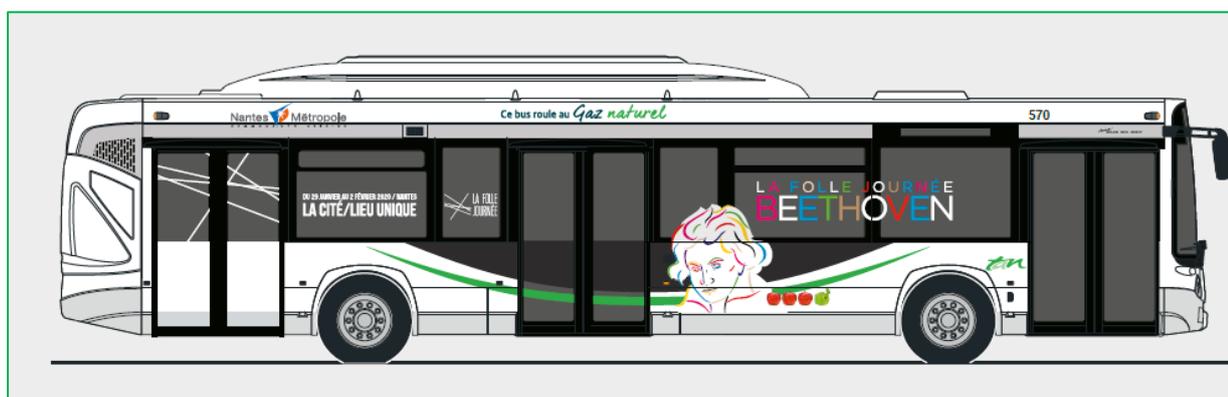


## La Semitan, partenaire de...

### • La Folle Journée

Partenaire depuis 21 ans de la Folle Journée à la Cité Internationale des Congrès de Nantes, le réseau TAN offre ses services et transporte les mélomanes avertis, les néophytes du classique, les mordus de la musique, et tous les spectateurs qui le souhaitent. La Folle Journée a lieu du mercredi 29 janvier au dimanche 2 février 2020.

— Une **navette bus spéciale** « Folle Journée » circule entre Delorme et la Cité Internationale des Congrès **toutes les 15 minutes**, avec un arrêt à Commerce, **du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février 2020**. Celle-ci est gratuite sur présentation du programme de la Folle Journée ou d'un billet de concert de la programmation de 2019. Les arrêts de cette navette sont matérialisés par des poteaux spécifiques informant, notamment, les voyageurs sur les horaires. Cette navette est aisément identifiable : le véhicule est aux couleurs de la Folle Journée.



<b>Vendredi 31 janvier :</b>	Premier départ	Dernier départ
Delorme	8h15	23h30
Cité des Congrès	8h34	23h45 (en fonction de la fin du dernier concert)
<b>Samedi 1er février :</b>	Premier départ	Dernier départ
Delorme	8h00	23h45
Cité des Congrès	8h19	minuit (en fonction de la fin du dernier concert)
<b>Dimanche 2 février :</b>	Premier départ	Dernier départ
Delorme	8h	22h
Cité des Congrès	8h19	22h19 (en fonction de la fin du dernier concert)



—○ Pour se rendre à la Cité des Congrès : **la ligne 4**

Du mercredi au vendredi en journée : toutes les 2 à 7 minutes

Le samedi en journée : toutes les 6 à 7 minutes, en soirée : toutes les 10 minutes et après 22h30 toutes les 30 minutes

Le dimanche en journée et soirée : toutes les 12 à 15 minutes

Pour voyager sur la ligne 4, un titre de transport valable est nécessaire.

—○ Sur la ligne 4, plusieurs **parkings-relais** sont aussi à disposition dont l'un des plus proches : Grèneraie. Cette station est à moins de 5 minutes de la Cité des Congrès en busway. Le stationnement est gratuit dans les P+R pour les abonnés Formule Illimitée et Formule Sur Mesure sous condition de validation de la carte Libertan sur le réseau TAN.

Pour les personnes non abonnées, le ticket P+R à 4.50€ permet le stationnement et un aller et retour d'1h chacun sur le réseau Tan valable pour 5 personnes voyageant ensemble.

Les conditions d'accès des parkings-relais sont consultables sur le site : [www.parkings-nantes.fr](http://www.parkings-nantes.fr).

—○ Un partenariat a été établi avec NGE (Nantes Métropole – Gestion – Equipements) afin de faciliter les déplacements des personnes du **parking Cathédrale à la Cité des Congrès**. Pour 3€ les spectateurs stationnent leur voiture pendant 4 heures et bénéficient d'un aller-retour sur la ligne 4 Busway entre Foch Cathédrale et la Cité des Congrès. Le billet de concert du jour tamponné par le gardien du parking vaut titre de transport. Cette opération est valable du 29 janvier au 2 février 2020

• **L'Université de Nantes le 1<sup>er</sup> février**

Dans le cadre des Portes Ouvertes de l'Université de Nantes, la Semitan sera présente sur un stand, le 1<sup>er</sup> février de 9h à 17h dans le pôle étudiant du Campus du Tertre à Nantes pour présenter le réseau de transports et ses différents services et tarifs.

- **La course Odyssée le 8 mars**

Un partenariat a été établi avec l'événement géré par Odyssée (course contre le cancer du sein) qui a lieu le 8 mars 2020 à Nantes (départ et arrivée cours Saint-Pierre). Pour s'y rendre, que ce soit en tant que coureurs/euses ou spectateurs/trices, il est recommandé d'utiliser les transports en commun. Et pour toute validation faite cette journée-là via la carte Libertan formule sur-mesure, la Semitan reverse 0,20€ à l'association. Cette opération menée en 2018 avait permis de récolter 1 706€ de dons, et 1978€ en 2019.



- **L'ONPL, les soirs de spectacle**

Un partenariat a été conclu cette année avec l'Orchestre National des Pays de la Loire dans les conditions suivantes : les soirs de concerts de l'ONPL, 2 heures avant le début du concert et 2 heures après la fin du concert, dans la limite des horaires de service, la présentation d'un billet ONPL donnant droit à l'entrée à la Cité des Congrès ou au théâtre Graslin, fait office de titre de transport sur le réseau Tan, hors Navette aéroport, TER, tram-train et parkings-relais. Cette modalité est valable pour la saison artistique 2019-2020 (du 1er septembre 2019 au 30 juin 2020).

Ce même type de partenariat existe depuis plusieurs années avec le FCN et le HSBC pour certains matchs, et le Grand T pour ses spectacles. Pour tout savoir : [www.tan.fr](http://www.tan.fr) rubrique se déplacer/bien voyager/matches et spectacles.

## Présentation de la Semitan

C'est une SEM (société d'économie mixte) qui possède dans son capital 65% de capitaux publics (Nantes Métropole) et 35% de capitaux privés (Transdev, banques, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. 143,8 millions de voyages et 28,9 millions de kilomètres effectués en 2018. Elle emploie actuellement 1981 salariés dont 1273 conducteurs. [www.semitan.fr](http://www.semitan.fr)